



Membre du comité des finances - Description de tâches

Titre : Membre bénévole du comité des finances

Objectifs : Le comité des finances est un comité permanent du conseil d'administration, présidé par le trésorier du CA. Le comité est chargé de réviser les finances de KARATÉ CANADA et de fournir une orientation relativement à ces dernières. De concert avec le personnel, le comité s'assure des contrôles internes, des vérifications indépendantes, l'établissement de budgets et des analyses financières de l'organisme. Le comité des finances révisé tous les états financiers et rend compte des activités financières au conseil d'administration. Pour permettre au conseil de s'acquitter de sa fonction de surveillance, il est essentiel que le trésorier et le comité des finances présentent les informations de façon aussi claire et concise que possible.

Tâches et responsabilités :

1. Collaborer avec les autres membres du comité pour fournir une orientation concernant les responsabilités financières pour l'ensemble du conseil.
2. Vérifier périodiquement les revenus et les dépenses, le bilan et les investissements de l'organisme, et toutes autres questions liées à sa solvabilité continue.
3. S'assurer que les fonds de l'organisme sont dépensés de façon appropriée.
4. Aider à assurer la préparation d'une vérification annuelle et d'états financiers vérifiés.
5. Réviser et approuver le budget annuel et le soumettre à l'ensemble du conseil pour approbation.
6. Superviser le maintien des actifs de l'ensemble de l'organisme.
7. S'assurer de la mise en œuvre et du maintien des contrôles internes et des mesures de gestion du risque appropriés, notamment une couverture d'assurance adéquate.

Compétences et exigences :

Le membre bénévole du comité des finances devrait :

- Avoir la capacité de comprendre des états financiers
- Posséder de l'expérience dans l'établissement de budgets
- Posséder des connaissances en matière de politiques et de procédures financières d'un organisme à but non lucratif
- Avoir la capacité de travailler en collaboration avec les autres membres du comité
- Posséder d'excellentes habiletés de communication
- Disposer de temps à consacrer à cette occasion professionnelle de bénévolat (environ 3 heures par mois).
- S'engager à entreprendre, à l'occasion, des projets spéciaux liés aux finances.
- S'engager à participer aux réunions de façon assidue.
- Doit être à l'aise dans un environnement collaboratif.

Lignes de communication :

Le membre bénévole du comité des finances se rapporte directement au président du comité des finances/trésorier du conseil et travaille en étroite collaboration avec d'autres collègues bénévoles à la réalisation des tâches et au partage d'idées.

Temps à consacrer :

Environ deux ou trois heures par mois pour la durée de la nomination, en plus de travaux supplémentaires précis selon les besoins et comme convenu.

Durée de la nomination :

La nomination sera en vigueur pour une période de deux ans.

Mise en candidature :

Toutes les personnes qui souhaitent présenter leur candidature doivent faire parvenir leur demande par courriel au président du comité/trésorier du conseil, M. Danny Morin, à : dmorin@amfcanada.com au plus tard **le 14 juin 2021**. Veuillez svp inclure des renseignements de base précisant les motifs pour lesquels vous présentez votre candidature ainsi que votre expérience et vos compétences pertinentes. Karaté Canada communiquera avec tous les candidats en juin ou début juillet 2021.